

DECLARATION DE TRAVAUX

(Article L.49 du Code des Postes et des communications électroniques)

Dans le cadre de l'AMEL 21 (Appel à Manifestation d'Engagements Locaux) pour la conception, la construction et l'exploitation du réseau de communications électroniques à très haut du Territoire de la Côte d'Or, Altitude Infrastructure Construction est chargée de concevoir et construire ce réseau.

Titre :

Travaux de création de génie civil sur 618 m sur Magny-Saint-Médard avec pose de 3pehd.

Coordonnées géographiques :

Localisation : Magny-Saint-Médard

Plan annexé : oui

Coordonnées Lambert RGF 93/Lambert-93 d'origine : X : 869837,593 - Y : 6700940,401
(Magny-Saint-Médard Sud)

Coordonnées Lambert RGF 93/Lambert-93 de destination : X : 869916,510 - Y : 6700324,770
(Magny-Saint-Médard Nord)

Longueur : 618.00 m

Durée prévisionnelle des travaux : 2 semaines

Caractéristiques réglementaires :

Ces travaux n'entrent pas dans le cadre des coordinations, enfouissement et dissimulations de réseaux et ils seront effectués en tranchée conformément au règlement de voirie.

Délai de réponse :

Sans aucune réponse dans un délai de 6 semaines suivant la publication, CORAI procédera à l'activation de la phase opérationnelle.

La demande motivée de l'opérateur ou collectivité territoriale, est à adresser en lettre recommandée avec avis de réception à l'adresse suivante :

Contact :

CORAI

8B rue Jeanne BARRET

21000 DIJON

